

Entretiens européens

Les instruments de procédure civile européenne



Vendredi 18 septembre 2015 à Bruxelles

Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France - Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1 - 1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu



9h15 - 9h30 : Propos introductifs
Jean Jacques FORRER, Président de la DBF

12h45 - 14h : Déjeuner sur place

9h30 - 10h : L'évolution dynamique des instruments de procédure civile dans l'Union européenne : approche globale et défis

Michael SHOTTER, Chef d'unité, DG Justice, Direction A1 Politique de justice civile, Commission européenne

10h - 10h10 : Débats

ATELIER 1

Les instruments de coopération judiciaire civile : notifier, signifier, reconnaître et exécuter dans l'Union

10h10 - 10h30 : Signifier et notifier des actes dans l'Union européenne - la pratique du règlement « signification »

Laurence KIFFER, Avocat au Barreau de Paris

10h30 - 10h40 : Débats

10h40 - 11h : Pause

11h - 11h30 : L'exécution des décisions de justice dans l'Union : le titre exécutoire européen pour les créances contestées et la suppression de la procédure d'exequatur dans le règlement « Bruxelles I bis »

Michael WILDERSPIN, Membre du Service juridique, Direction générale « Justice, liberté et sécurité, droit privé et droit pénal, Commission européenne

11h30 - 11h45 : Débats

ATELIER 2

Le recouvrement de créances transfrontières : la création de véritables procédures européennes simplifiées et plus rapides

11h45 - 12h15 : La procédure européenne d'injonction de payer et le règlement « petits litiges »: informatisation et déjudiciarisation des procédures

Claire-Agnès MARNIER, Conseillère justice civile, RPUE

12h15 - 12h30 : Débats

ATELIER 3

La saisie conservatoire des comptes bancaires

14h - 14h30 : La création d'une nouvelle procédure applicable en 2017 : la procédure d'ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires

Hakim BOULARBAH, Avocat au Barreau de Bruxelles, ancien membre du groupe d'experts de la Commission européenne

14h30 - 14h45 : Débats

ATELIER 4

Le développement de la médiation dans l'Union européenne : améliorer l'accès à la Justice

14h45 - 15h15 : La médiation dans l'Union européenne : état des lieux et aspects comparatifs

Pierre FALLER, Juriste « Protection des données », contrôleur interne et médiateur, Eurofound

15h15 - 15h45 : Les aspects pratiques de la médiation en matière civile et commerciale

Michèle JAUDEL, Avocat au Barreau de Paris, Médiateur agréé auprès du centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP)

15h45 - 16h : Débats

16h - 16h15 : Propos Conclusifs

Laurence KIFFER, Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil d'administration de l'Association « Droit et Procédure »

ENTRETIENS EUROPÉENS

« Les instruments de procédure civile européenne »

Vendredi 18 septembre 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet / Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Participation aux frais par personne : 210 € TTC**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale

(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

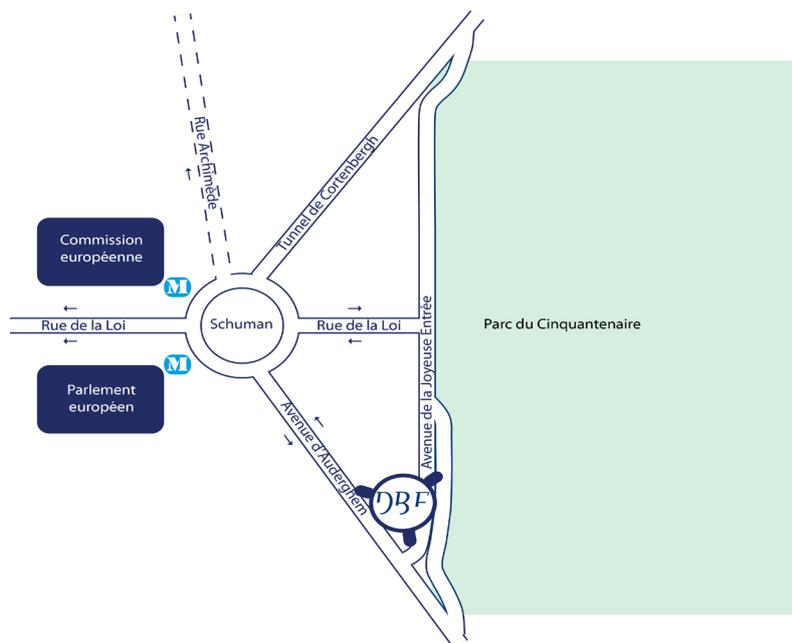
FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

En partenariat avec :



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

8
heures de
formation
validées !